



LE TRAVAILLEUR SOCIALISTE

de Roubaix - Courcoing

ABONNEMENTS

Trois mois	6 fr. 50
Six mois	12 fr.
Un an	22 fr.

Les abonnements sont reçus dans tous les bureaux de poste.

RÉDACTION ET ADMINISTRATION
ROUBAIX, Grande-Rue, 93 et Rue Desurmont, 12, COURCOING

Adresser les manuscrits au Rédacteur en chef, à ROUBAIX

ANNONCES

ROUBAIX, 93, Grande-Rue.
COURCOING, 12, Rue Desurmont.
LILLE, 28, Rue de Béthune.

INFORMATIONS

(Par Service Spécial)

LA RÉACTION EN ALLEMAGNE

Berlin, 21 décembre.

Après la visite de l'Empereur à Friedrichshagen, les *Hamburger Nachrichten* présentent une loi d'exception contre les socialistes, même si le gouvernement croyait qu'une semblable mesure pousserait les socialistes à provoquer une révolution. La société serait dans ce cas en état de légitime défense; malgré les critiques qui en résulteraient, une loi d'exception serait bienfaisante, si elle fournissait l'occasion de réprimer par la force une insurrection socialiste.

ÉCOLE SUPÉRIEURE DE MARINE

Paris, 21 décembre.

M. Lockroy a de fréquentes entretiens avec le contre-amiral Ernest Fournier, dont l'intéressante déposition devant la commission parlementaire, sur l'organisation de la flotte, fit tant de bruit dans les cercles maritimes.

On affirme que le ministre a l'intention de confier le commandement d'un navire à la direction de l'école supérieure de marine, avec mission d'y recruter les professeurs et d'en assurer le premier fonctionnement, soit à Paris, soit à bord d'une division navale volante, composée surtout de croiseurs du nouveau type, réunissant la légèreté et la vitesse.

Une décision ne peut tarder à ce sujet.

LES MARINS HOSPITALISÉS

Paris, 21 décembre.

L'administration de la marine a réglé comme suit les conditions dans lesquelles les hommes congédiés ou non peuvent être admis dans les hôpitaux:

Les marins et soldats des troupes du département en position de réserve ou d'absence devront être traités aux frais de l'Etat; toutefois, les officiers-maritimes et marins qui tomberont malades, étant en congé sans solde, ne devront pas être hospitalisés après six mois d'absence.

Les marins et militaires congédiés ou en sursis, ou en disponibilité dans leurs foyers, pourront être traités à l'hôpital, aux frais de la marine, pendant les quarante jours qui suivront leur congédiement.

LES GRÈVES A GAND

Gand, 21 décembre.

La grève de la filature à Liège a pris de l'extension. Toutes les filatures ont quitté le travail jeudi matin. Les grévistes sont au nombre de 400.

Un établissement occupé 1.200 ouvriers. Dont 800 ouvriers continuent à travailler; mais ils seront obligés bientôt de chômer faute de matières premières fournies par les filatures.

Les patrons de La Liège se montrent étonnés de cette grève. Ils ont la conviction que tous les établissements de Gand auront leur tour.

La grève partielle qui a éclaté il y a quelques jours, à la filature Texar, continue toujours.

Les négociations sont suspendues.

M. De Block, bourgmestre de Gandbrugge, a remplacé tous ses ouvriers grévistes.

PROPAGANDE SOCIALISTE

Puteaux, 21 décembre.

Aujourd'hui 21 décembre, à lieu au Casino (concert, 3, rue Gérard, à Puteaux, une grande conférence organisée par le Parti ouvrier français avec le concours des citoyens Chauvin, Coutant et Paul Lafargue, ainsi qu'une grande fête familiale, avec le concours de la jeunesse socialiste.

LES HABITATIONS OUVRIÈRES

Bruxelles, 21 décembre.

La loi sur les habitations ouvrières va être modifiée en Belgique ainsi que nous l'avons dit. Le gouvernement a, paraît-il, l'intention de faire bénéficier de cette loi non-seulement les ouvriers, mais les petits commerçants et les employés. On modifierait en même temps la loi sur l'acquisition des petites propriétés foncières.

SOLIDARITÉ INTERNATIONALE

Bruxelles, 21 décembre.

Le secrétaire permanent de la Fédération bruxelloise a reçu une somme de 25 francs, pour les grévistes métallurgistes de Gand et les aracheuses de Bois de Bruxelles, produit d'une collecte entre ouvriers gantiers, mégisiers, teinturiers et palissonniers de Phœnix (Luxembourg-Virard-Ducé).

Vive la Solidarité internationale!

HORRIBLE ACCIDENT

Dinant, 20 décembre.

Épouse D... était occupée à ramasser du charbon, tout contre une rame de charbon qui stationnait en cet endroit.

Son fils, âgé d'une douzaine d'années, qui l'accompagnait, voulut traverser la voie en passant sous les wagons, lorsque tout à coup la machine se mit en marche et le pauvre impudent eut le bras droit et la jambe gauche broyées.

Les médecins ont ordonné son transfert à l'hôpital. La pauvre victime a succombé à ses blessures quelques instants après son arrivée.

17 PERSONNES EMPOISONNÉES

Bruxelles, 21 décembre.

Une mystérieuse affaire d'empoisonnement grave, en ce moment, la plus vivante qu'on ait vue à Bruxelles.

À la suite d'un coup de feu funéraire, organisé par la fanie et cléricale de Honnain dans un cabaret de la chaussée de l'Étoile, 17 personnes se sont trouvées

gravement indisposées, après avoir mangé d'un jambon cru.

Les médecins leur ont prodigué des soins énergiques, mais malgré leurs efforts, deux des convives sont morts avant-hier, avant que le parquet ait commencé son enquête. L'état des quinze autres est un peu meilleur; on doute cependant qu'ils puissent tous échapper à la mort.

Les causes de cet empoisonnement ne sont point encore établies.

On attend en ville avec une vive impatience le résultat de l'enquête faite par le parquet.

CONGRÈS SOCIALISTE

Bruxelles, 21 décembre.

Le Conseil général a décidé de prendre sous sa direction le congrès des conseillers communaux socialistes.

La date du 26 décembre pour ces assises n'a pu être maintenue; le bureau du Conseil est chargé de fixer la date qui sera communiquée aux intéressés par la voie des journaux du parti.

LE POURVOI D'ARTON

Londres, 21 décembre.

La demande d'appel d'Arton devant le Banc de la Reine a été admise, mais les considérations politiques ont été révoquées.

La date du débat sur le fond n'est pas encore fixée, mais il aura lieu dans le courant de janvier.

C'est au château d'Aulet que s'était rendu M. Cochefert.

Il a trouvé le château vide et a dû faire ouvrir les portes par un serrurier. Le procureur de la République l'accompagna.

M. Cochefert a fait ouvrir les meubles et s'est livré à une minutieuse perquisition, laquelle n'a pas donné tous les résultats qu'on en attendait, le marquis de F... successeur d'Arton auprès de la châtellenie, est parti récemment à Turin, nous l'avons dit.

On affirme qu'il a emporté un volumineux dossier.

UN HOMME DÉCAPITÉ

Bruxelles, 21 décembre.

Jeudi matin, vers six heures, une locomotive venant de Welkenraedt pour remorquer un train vers Aube, est en cet endroit, la tête était détachée du tronç. La locomotive venait d'être réparée à la manufacture d'un train de marchandises.

Françes était âgé de trente-cinq ans, il laisse une femme et trois orphelins.

(Voir en Dernière Heure.)

BULLETIN DU JOUR

GUILLAUME II

Je ne sais pourquoi on parle de l'empereur Guillaume comme d'un homme à surprises. Ce serait admettre qu'il guide dans une mesure quelconque la politique allemande; il n'en est, au contraire, que le jouet. Les socialistes allemands, des prisonniers impériaux combe de leurs propres commises, sont les seuls moteurs de la politique de l'Empire, dont ils déterminent toutes les fautes et toutes les bizarreries.

La nature de Guillaume est, en effet, incompatible avec celle de la nation allemande imprégnée du socialisme. Aussi, dès qu'il se trouve en contact avec elle, il se rebelle; pour ainsi dire d'un côté ou de l'autre. Si l'on retrouve notre empereur tantôt dans les sombres forêts de la Germanie où il croit s'empêcher de l'air respiré par ses ancêtres dont il continue les chasses, tantôt dans les eaux de la Baltique ou de la mer du Nord, où, chaque en tête, il essaye de figurer un des héros des légendes scandinaves.

Les organes de la bourgeoisie, dont l'imagination est frappée par les allures étranges du jeune empereur, reçoivent sans murmurer les coups que lui sont portés dans la personne des Bismarck et autres Koeller que Guillaume innove à ses caprices de malade.

Aussi sont-ils déconcertés et même irrités devant l'opposition quand même de ce « ramassis de sans patrie » qui restait face à face avec l'empereur.

Cette irritation est portée à son comble aujourd'hui que les « saquins de socialistes » tiennent la bourgeoisie conservatrice avec la menace de publier quand il leur plaira ces fameux dossiers Hammerstein qui sont une peinture vivante des scandales bourgeois; elle sent que cette peinture n'a aucun rapport avec les peintures allégoriques que l'empereur Guillaume commande à l'usage des autres monarques.

Tout de courage et de sang-froid à déterminer Guillaume à se rendre chez Bismarck dans l'espoir que l'homme des loix d'exception contre les socialistes pourrait être le sauveur de cette société qui croûle sous les scandales.

Bismarck lui est, paraît-il, apparu sous l'antique uniforme des cuirassiers blancs, mais ses épaules vieillies et courbées s'affaissaient encore davantage.

Cette image de l'Allemagne militaire a dû affecter l'imagination malade de l'empereur.

Aussi nous ne serions pas étonnés d'un nouveau changement de politique. Il se pourrait que revenant à ses premières amours, Guillaume appelle dans un banquet les Jules Simon et les Tolain qui, chacun le sait, figuraient si bien à la cour de Berlin.

Le sort du bonnet fin de classe.

Pau DRAMAS.

ROUBAIX-SOCIALISTE

Quatre ans d'Administration Ouvrière

CINQUIÈME ARTICLE

Dimanche dernier, j'ai parlé des cantines scolaires, de cette œuvre admirable qui fut une des premières préoccupations du Conseil municipal ouvrier de Roubaix. J'ai apporté des faits, j'ai cité des chiffres qui surabondamment démontrent les bienfaits et l'utilité de cette institution sans rival en France.

Mon confrère *l'Avant*, se réveillant d'un assez long sommeil, m'a objecté que des cantines scolaires fonctionnaient aussi à Tourcoing, mais il s'est bien gardé — et pour cause — d'opposer le *neveu* de Tourcoing à celui de Roubaix, et les dépenses annuellement votées par le conseil municipal de Roubaix, aux dépenses inscrites dans le budget communal de Tourcoing, pour la nourriture à donner à l'enfance ouvrière, dans les écoles.

Qu'il se livre donc à cet intéressant travail de statistique — ne serait-ce que pour son édification personnelle, — et certainement, alors, il mettra moins d'apprêt à essayer de diminuer la portée d'une œuvre contre laquelle la critique ne peut s'exercer en dehors de la passion politique, toujours aveugle, — ou le sait.

D'ailleurs, *l'Avant* a si bien senti, lui-même, le peu de valeur de son tentative de dénigrement par trop systématique, qu'il s'est efforcé de chercher un autre prétexte à récriminations.

— Pourquoi, a-t-il demandé, toutes les écoles de Roubaix ne sont-elles pas dotées de cantines scolaires?

C'était implicitement reconnaître l'excellence de l'œuvre que d'en demander l'extension à toutes les écoles.

Je pourrais objecter à *l'Avant* que Roubaix ne s'est pas bâti en un jour et qu'il faut être bien exigeant — inutile de dire plus — pour demander à une municipalité, quelle qu'elle soit, de réaliser en trois ans, toutes les réformes et tous les progrès qui ressortent de ses attributions.

Les rieurs pas plus que les gens graves, ne seraient du côté de mon honorable confrère.

Mais j'ai une meilleure réponse à lui faire encore, — celle-là même que j'ai servie au *Journal de Roubaix*, au lendemain de ma conférence de Calais:

— Toutes les écoles primaires et maternelles sont admises au bénéfice des cantines scolaires. Si on est qui n'ont pas leur cantine propre, c'est à cause de l'exiguïté des locaux où elles sont installées, — la commission d'hygiène ayant pensé qu'il pouvait y avoir quelque danger à utiliser, comme réfectoires, les salles d'études.

J'aurais bien d'autres réflexions à faire sur les critiques du grinceux *Avant*. J'y renonce car je me crois impuissant à le guérir de l'hyponcondrie qui s'est emparé de lui au lendemain des élections municipales de 1892 et que le scrutin du 1er mai 1895 ne fera, hélas! qu'aggraver...

pour ces deux seules distributions s'éleva

en 1891 à	3,148 fr. 80
en 1892 à	3,962 fr. 62

se décomposant ainsi,

— Ecoles municipales	1,811 fr. 90
— cléricales	1,336 fr. 87
en 1893:	
— Ecoles municipales	2,307 fr. 41
— cléricales	1,652 fr. 42

Que fit, dans le même ordre d'idées, la municipalité ouvrière?

Rajustez vos lunettes et comparez. Se conformant à l'esprit de la loi sur l'instruction laïque et obligatoire, les élus socialistes décidèrent, d'abord, que les enfants fréquentant les écoles cléricales seraient exclus des bénéfices des distributions de vêtements.

C'est contre la loi, contre la République que les réactionnaires ont institué des écoles prétendument libres mais, en réalité, d'asservissement intellectuel. Ils ont déclaré la guerre à l'Etat; ils ont entraîné des instituteurs en robes et des institutrices en corsets. Des républicains et des libre-penseurs ne pouvaient favoriser, sur aucune sorte, leurs manœuvres anti-républicaines et cléricales et nous ne pensons pas que *l'Avant* — toujours si méticuleux — reproche au Conseil municipal ouvrier sa décision d'ignorer les écoles soi-disant libres dans la répartition des largesses communales.

Mais peut-être *l'Avant* s'est converti depuis que l'Esprit Nouveau a soufflé sur l'Opportuniste!

Voilà maintenant les sommes qui furent dépensées pour distribution de vêtements et de chaussures aux enfants des écoles, sous l'administration socialiste:

en 1892	14,481 fr. 00
en 1893	18,906 fr. 58
en 1894	20,457 fr. 27
en 1895	22,780 fr. 94

Ces chiffres se passent de commentaires. Ils démontrent, une fois encore, la sollicitude vraiment épatante de la municipalité de Roubaix pour les enfants des travailleurs.

Que nos adversaires écumant donc à leur aise; les faits sont là, patents, indéniables qui réduisent à l'impuissance leur rage contre le Parti Ouvrier et ses élus.

G. SIAUVE-EVAUSY.

NOUS PUBLIERONS DEMAIN UN ARTICLE DE NOTRE COLLABORATEUR A. MILLERAND, DÉPUTÉ DE LA SEINE.

LE CONFLIT ANGLO-AMÉRICAIN

Washington, 21 décembre.

Droits civils et militaires perdus par les partisans des Etats du Sud pendant la guerre de Sécession leur sont rendus afin qu'ils puissent coopérer à la défense nationale; un orateur fait remarquer que la guerre ne pourrait commencer qu'après les vacances de Noël et qu'il vaut mieux ajourner la question à cette époque.

M. Hitt a raillé à cette proposition.

M. Chandler propose l'ouverture d'un crédit de 100 millions de dollars pour fabriquer un million de fusils pour l'infanterie, 1,000 pièces d'artillerie de campagne et 5,000 pièces d'artillerie de forteresse. Un autre député propose l'achat de batteries. Ces propositions sont renvoyées à une commission militaire.

— Les télégrammes et les lettres adressés au président Cleveland arrivent en quantité à la Maison Blanche. Le Président a reçu aussi de nombreux visiteurs, spécialement les membres du Congrès, qui sont venus le complimenter sur son attitude.

Bien qu'on ne songe à aucune réduction dans la réclamation des Etats-Unis, on croit cependant ici que les difficultés pourront être réglées et qu'elles le seront pacifiquement et d'une façon honorable pour toutes les parties.

— Le comité des relations étrangères du Sénat siégera pendant les vacances de Noël, pour examiner la question du Venezuela, sous toutes ses phases; on parle aussi de compléter la réorganisation de la commission de la marine, afin qu'elle puisse siéger pendant le même laps de temps.

Nouveau message de M. Cleveland
Washington, 21 décembre.

Le nouveau message du président Cleveland au Congrès, message qui a été lu au Sénat, porte sur la question financière. Il dit que la réserve d'or du Trésor est menacée par suite du retrait d'or.

A défaut de l'inauguration d'une nouvelle politique financière, il faut que le congrès prenne quelques mesures avant de s'ajourner, pour empêcher à une époque de crise et d'appréhension que les intérêts de la nation, les fonds d'Etat et le crédit public ne soient atteints.

Londres, 21 décembre.

Une dépêche de New-York au *Daily News* dit que les ventes faites pour le compte du marché européen ont produit presque une panique en Bourse. On signale cinq faillites, dont trois importantes, 3,100,000 dollars seront exportés demain. Les principaux banquiers de New-York ont télégraphié aujourd'hui aux sénateurs, à Washington, leur demandant de suspendre leur décision définitive dans la question du Venezuela. La réunion de la chambre de commerce a été ajournée pour attendre la discussion du Sénat.

Caracas, 21 décembre.

Le message du président Cleveland a été lu à toutes les assemblées locales au Venezuela.

Les partis révolutionnaires déclarent qu'ils se joindront aux forces du président Crespo, en cas d'agression de la part de la Grande-Bretagne.

LE PARLEMENT

CHAMBRE DES DÉPUTÉS

La séance du 21 décembre.

Présidence de M. Henri Brisson, président.

La séance est ouverte à 2 heures.

LES FRAUDES DE JEUMONT

Question de Defontaine

M. Defontaine a la parole pour poser une question au ministre de la justice au sujet des fraudes de Jeumont, dans le Nord. Depuis deux ans, dit-il, elles ont soulevé les plaintes des industriels de la région.

Certaines de ces fraudes remontent à 1889. Cinq millions de kilogrammes de marchandises ont été passés la frontière par fraude à la partie pour le trésor est d'environ 13,000 francs.

Une instruction a été ouverte, des poursuites ont eu lieu à Anor. Mais à Jeumont on n'a rien trouvé, soit qu'on ait mal cherché, soit que les autorités soient intervenues pour couvrir les coupables. La justice ne peut laisser ces fraudes impunies.

M. le garde des sceaux. — La première affaire, celle d'Anor, a donné lieu à des poursuites; les coupables, une agence belge et un vérificateur des douanes ont été condamnés. Dans une première affaire de Jeumont il y a eu également deux personnes condamnées.

Dans une deuxième affaire, on n'a d'abord rien découvert, mais les investigations n'avaient pas été complètes. L'instruction a été ouverte. S'il y a des coupables, M. Defontaine peut avoir l'assurance qu'ils seront poursuivis et condamnés.

L'incident est clos.

LES CAISSES DE RETRAITES

de secours et de prévoyance

La Chambre adopte, après urgence déclarée, un projet de loi adopté par le Sénat concernant les caisses de retraites, de secours et de prévoyance fondées au profit des employés et ouvriers.

Les délégués mineurs

La proposition de loi du citoyen Bauloy tendant à appliquer la loi du 30 juin 1894 aux délégués mineurs, est adoptée.

LES CAISSES DE SECOURS DES OUVRIERS MINEURS

Bauloy développe une proposition de loi tendant à modifier la loi du 29 juin 1894 en ce qui concerne l'élection des administrateurs des caisses de secours des ouvriers mineurs. Cette proposition est adoptée à la majorité des observations échangées entre le ministre et lui. L'orateur demande l'urgence.

M. Flicheux appuie cette demande.

M. le ministre des travaux publics accepte l'urgence, mais demande le renvoi à la commission du travail.

L'urgence est déclarée et la proposition renvoyée à la commission du travail.

LES DÉCORATIONS DE MADAGASCAR

La Chambre adopte, après urgence déclarée, un projet de loi relatif aux décorations supplémentaires à accorder aux militaires et marins qui ont fait partie de l'expédition de Madagascar.

M. Flicheux demande au ministre s'il a en sa disposition assez de croix pour récompenser aussi ceux qui ont pris part aux expéditions de l'Ouest africain.

Le ministre de la guerre répond affirmativement. La Chambre a déjà décidé qu'il y aurait une réserve de croix entre sur l'ensemble des décorations attribuées.

La Chambre adopte également, après urgence déclarée, un projet de loi portant création d'une médaille commémorative de Madagascar qui sera accordée à tous ceux qui ont pris part à l'expédition, y compris les Kabyles et les Sénégalais chargés des convois.

LE SCANDALE DES PHOSPHATES

L'ordre du jour appelle la discussion des interpellations:

1° De M. Marcel Habert sur les concessions de phosphates en Algérie;

2° De M. Henry Rivarès sur l'organisation administrative de l'Algérie;

3° De M. Saint-Germain sur les agissements des méthodistes anglais en Algérie.

Les phosphates d'Algérie

Discours de M. Marcel Habert

M. Marcel Habert. — Après trois mois de récomptes pour ceux qui vont verser leur sang au loin dans nos colonies la Chambre me pardonnera de l'entretenir de ceux qui exploitent au profit des Anglais (Très bien).

La question des phosphates d'Algérie, qui fait l'objet de mon interpellation, est très importante. Elle intéresse l'agriculture française au premier chef.

Avant d'être employée comme engrais, les phosphates doivent être transformés en superphosphates. Or, cette transformation est opérée par des usines anglaises et belges, de sorte qu'une grande partie des bénéfices passe aux étrangers. Les phosphates d'Algérie ont donc été concédés au mépris des droits et des intérêts de la culture française (Très bien).

Le système préconisé par les protectionnistes pour venir en aide à l'agriculture n'a rien d'avantageux pour le commerce et pour le consommateur. En rendant à la culture française les phosphates algériens, on lui rendra un grand service sans nuire à l'intérêt des consommateurs.

Aujourd'hui l'agriculture est tributaire de l'étranger; il faut que les agriculteurs français puissent acheter les phosphates algériens le meilleur marché possible, or l'Etat n'a rien fait pour nous réserver ces phosphates.

L'Etat a le devoir et le droit de mettre la main sur les phosphates, car il

LA GRACE DE CYVOCT

Enfin, la garde des sceaux a fait savoir que le président de la République lui avait transmis la demande en grâce formulée en faveur de Cyvoct par M. Albert Péroty, député de la Seine; le ministre de la justice va examiner le dossier de cette affaire.

PETITE CHRONIQUE

Les églises possèdent presque toutes des suisses très décoratives. On en pourrait faire des tambours-majors parfaits, non seulement à cause de leur taille, mais encore parce qu'ils sont très habiles au maniement de la canne de cérémonie ou à l'usage immémorial des autorités à porter concurrentement à la halbarde qui pourrait les faire prendre pour des soldats d'opérette. Ai-je besoin de dire qu'ils ne sont pas toujours de la taille et que quelques-uns d'entre eux sont même parfois extrêmement bien? On n'est pas bel homme pour rien, n'est-ce pas?

Ces dignes figurants de nos cérémonies religieuses ont une façon toute spéciale de caser les gens qui assistent à des mariages ou à des enterrements. Par ici, messieurs, par ici, mesdames. Il y a encore une chaîne ici. Mettez-vous donc là. Et ils vous forcent à vous assseoir, vous empient, vous poussez au besoin sur un siège libre, si vous n'obtempérez pas assez vite. Jadis, quand j'étais tout petit et que j'avais encore des illusions, je prenais la halbarde des suisses pour un arme tout à fait innocente. Depuis, je me suis dit que cette halbarde pouvait, dans certaines occasions, avoir son utilité. Qui sait si quelqu'un de ces excellents citoyens ne servirait pas de la sienne pour transpercer au besoin le fidèle qui ne voudrait pas occuper le siège à lui désigné.

Le suisse à la halbarde peut-être parfois plus farouche que l'ange à l'épée flamboyante qui fut mis de faction à la porte du paradis après le péché d'Eve. Il a surtout un horreur les pauvres diables mal vêtus qui viennent dans les églises encore plus pour s'y abriter des froidures que pour prier Dieu. Ils supposent apparemment que rien n'est plus agréable au père Eternel qu'un habit de coupe ségante et que, si loin qu'il soit de nous, le créateur ne manque pas de lire chaque jour le courrier de la mode.

C'est pourquoi le suisse de Saint-Sulpice à Paris, une grande église froide, invita l'autre jour un malheureux à dégourdir, et plus vite que ça, sous le prétexte qu'il troublait l'ordre harmonieux du spectacle mystique. L'homme commença à se débattre. L'homme est à Dieu et vous n'avez pas le droit de m'en chasser! riposta-t-il. Par bonheur, le suisse n'avait pas sa halbarde à ce moment-là. Mais, par malheur, il n'avait pas laissé ses poings à la sacristie. Il empigna donc le loqueteux et le poussa violemment vers la porte.

Le loqueteux s'abattit sur la dalle et se cassa la jambe.

On ne dit pas si le suisse sera décoré par le pape. Mais ce qu'il y a de certain, c'est que sa victime est maintenant à l'hôpital, le membre cassé dans l'appareil, immobile pour plusieurs semaines. Et je n'hésite pas à le dire, les suisses des églises sont vraiment de solides gaillards. Si jamais je suis chargé de recruter les forts de la halle, c'est parmi ces hommes-là que j'irai les chercher!

JEAN DES VIGNES.

LE SUISSE FAROUCHE

Washington, 21 décembre.

M. Hitt propose que tous les droits civils et militaires perdus par les partisans des Etats du Sud pendant la guerre de Sécession leur soient rendus afin qu'ils puissent coopérer à la défense nationale; un orateur fait remarquer que la guerre ne pourrait commencer qu'après les vacances de Noël et qu'il vaut mieux ajourner la question à cette époque.

M. Hitt a raillé à cette proposition.

M. Chandler propose l'ouverture d'un crédit de 100 millions de dollars pour fabriquer un million de fusils pour l'infanterie, 1,000 pièces d'artillerie de campagne et 5,000 pièces d'artillerie de forteresse. Un autre député propose l'achat de batteries. Ces propositions sont renvoyées à une commission militaire.

— Les télégrammes et les lettres adressés au président Cleveland arrivent en quantité à la Maison Blanche. Le Président a reçu aussi de nombreux visiteurs, spécialement les membres du Congrès, qui sont venus le complimenter sur son attitude.

Bien qu'on ne songe à aucune réduction dans la réclamation des Etats-Unis, on croit cependant ici que les difficultés pourront être réglées et qu'elles le seront pacifiquement et d'une façon honorable pour toutes les parties.

— Le comité des relations étrangères du Sénat siégera pendant les vacances de Noël, pour examiner la question du Venezuela, sous toutes ses phases; on parle aussi de compléter la réorganisation de la commission de la marine, afin qu'elle puisse siéger pendant le même laps de temps.

Nouveau message de M. Cleveland

Washington, 21 décembre.

Le nouveau message du président Cleveland au Congrès, message qui a été lu au Sénat, porte sur la question financière. Il dit que la réserve d'or du Trésor est menacée par suite du retrait d'or.

A défaut de l'inauguration d'une nouvelle politique financière, il faut que le congrès prenne quelques mesures avant de s'ajourner, pour empêcher à une époque de crise et d'appréhension que les intérêts de la nation, les fonds d'Etat et le crédit public ne soient atteints.